



PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
Service de l'eau et des risques

Perpignan, le 20 août 2019

Unité Police de l'eau et des milieux
aquatiques

Dossier suivi par :
Hortense MELIA

☎ : 04 68 38 10 72
☎ : 04.68.38.10.99
✉ : hortense.melia@pyrenees-orientales.gouv.fr

Recommandé avec AR

Monsieur le Président,

Après analyse de la liste des pièces fournies à l'appui de votre demande et en application de l'article R181-16 du code de l'environnement, j'accuse réception de votre demande d'autorisation environnementale au titre du Code de l'environnement, concernant la réalisation du forage F4 pour l'alimentation en eau potable de la commune de Pollestres.

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- date de réception du dossier au guichet unique : 21 juin 2019
- numéro d'enregistrement au guichet unique : 66-2019-00107
- date de l'accusé de réception du dossier complet : 20 août 2019.

Cette date engage officiellement le dossier dans les étapes d'instruction.

Votre dossier s'inscrit dans la procédure d'autorisation environnementale mise en œuvre dans le cadre de la simplification administrative.

Au vu de votre demande d'autorisation environnementale, la procédure traitée dans le cadre de votre dossier est l'autorisation loi sur l'eau.

Le Service police de l'eau de la DDTM des Pyrénées Orientales est chargé de l'instruction de ce dossier et se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (François PLANAS – francois.planas@pyrenees-orientales.gouv.fr – 04 68 38 10 76).

Enfin, je vous rappelle qu'il vous est interdit de débiter les travaux avant la fin de l'instruction de votre dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur départemental des territoires et de la mer
Le Chef du Service de l'eau et des risques

Nicolas RASSON

Monsieur le Président
de la Communauté urbaine
Perpignan Méditerranée Métropole
66006 PERPIGNAN Cédex

Téléphone / Télécopie :

Adresse Postale : 2 rue Jean Richepin - BP 50909 - 66020 PERPIGNAN CEDEX
+33 (0)4.68.38.12.34 / +33 (0)4.68.38.11.29
horaires d'ouverture : 8h00-12h00 / 13h30-17h00

Renseignements :

Internet : www.pyrenees-orientales.gouv.fr
Courriel : ddtm@pyrenees-orientales.gouv.fr